

EB18.R9 Comité de l'Éradication du Paludisme : Premier et deuxième rapports

Le Conseil exécutif

PREND ACTE du premier et du deuxième rapport du Comité de l'Éradication du Paludisme.¹

Rec. Résol., 3^e éd., 1.7.1.2

Première et deuxième séances, 28 et 29 mai 1956